

# L'indicateur Surface Agricole Utilisée (SAU)

## Définition de la SAU :

La surface agricole utile (SAU) est un indicateur statistique destiné à évaluer le territoire consacré à la production agricole. La SAU est composée de terres arables (grandes cultures, cultures maraîchères, prairies artificielles...), surfaces toujours en herbe (prairies permanentes, alpages) et cultures pérennes (vignes, vergers...).

Elle n'inclut pas les bois et forêts. Elle comprend en revanche les surfaces en jachère (comprises dans les terres arables).

En France, la SAU représente environ 29 millions d'hectares, soit 54 % du territoire national. Elle se répartit en terres arables pour 62 %, en surfaces toujours en herbe pour 34 % et en cultures pérennes pour 4 %.

**Surface agricole utilisée**  
+ sols des bât et cours =  
**Surface agricole utile**

2. CULTURES PRINCIPALES AU COURS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2000 (1 <sup>er</sup> nov. 1999 au 31 oct. 2000) (Recenser les superficies prises en location provisoire, les productions vendues sur pied, exclure les pacages à usage collectif)			
<b>2.1 Céréales</b> (y.c. sur terres gelées, semences)	Code	Hectare	Are
Ble tendre (y.c. blé de force)	01		
Ble dur	02		
Orge et escourgeon	03		
Avoine	04		
Triticale	05		
Seigle	06		
Mars-grain et mars semence	07		
Sorgho-grain	08		
Riz	09		
Autres (mélanges, sarrasin, ...)	10		
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>		
<b>2.2 Cultures industrielles</b> (y.c. sur terres gelées)			
Betterave industrielle	12		
Colza grain et navette	13		
Oleagineux (y.c. semences)	14		
Tournesol	14		
Soja	15		
Autres oleagineux (in. arboresc. ricin, ...)	16		
Fibres (y.c. semences)	17		
Lin textile	17		
Autres plantes textiles (chanvre, ...)	18		
Houblon (en production ou non)	19		
Tabac (y.c. plants)	20		
Plantes aromatiques, à parfum, médicinales et condimentaires (lavande, lavandin, menthe, paot, ...)	21		
Semences grainières (ég. flor. industr. fourragères)	22		
Autres (chanvre papier, chicorée à café, ...)	23		
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>		
<b>2.3 Légumes secs et protéagineux</b> (y.c. semences)			
Pois protéagineux	25		
Féverole	26		
Lupin, vesce	27		
Légumes secs (haricot sec, lentille, pois chiche, fève, ...)	28		
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>		
<b>2.4 Fourrages</b>			
Mars fourrage et ensilage (plante entière)	30		
Plantes sarclées fourragères (chou, betterave, ...)	31		
Autres fourrages annuels (sorgho fourrager, ...)	32		
Prairies artificielles (luzerne, trèfle violet, ...)	33		
Prairies semées (graminées pures, autres (mélanges, ...))	34		
depuis automne 94	35		
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>		
<b>2.5 Superficie toujours en herbe (STH)</b>			
Prairies naturelles ou semées avant automne 94	37		
STH peu productive (parcours, lande pâturée, ...)	38		
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>		
<b>2.6 Pommes de terre</b> (n.c. jardin familial)			
Primeurs ou nouvelles (com. avant 1 <sup>er</sup> août)	40		
Demi-saison et conservation (com. après 1 <sup>er</sup> août)	41		
Plants	42		
Fécule	43		
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>		
<b>2.7 Légumes frais, fraise et melon</b> (n.c. pomme de terre)			
Parcelles en plein air ou sous abri bas - consacrées exclusivement à des légumes (marlchagie)	45		
- plein champ destinées au marché du frais	46		
- plein champ destinées à la transformation	47		
Parcelles sous serre ou sous abri haut	48		
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>		
<b>2.8 Fleurs, plantes ornementales</b>			
En plein air ou sous abri bas	50		
Sous serre ou sous abri haut	51		
<b>TOTAL</b>	<b>52</b>		
<b>2.9 Vignes</b> (y.c. jeunes plantations et cultures sous serre, n.c. jachères)			
Vignes à raisin de cuve à vocation	53		
vin d'appellation (aoc, vco) ...	53		
vin de pays	54		
vin de table	55		
vin apte à la prod. de cognac	56		
Vignes à raisin de table	57		
Pépinières viticoles	58		
Vignes mères de porte-greffes	59		
<b>TOTAL</b>	<b>60</b>		
<b>2.10 Cultures permanentes entretenues</b> (y.c. jeunes plantations, y.c. sous serre)			
Abricotier	61		
Cerisier	62		
Pêcher et nectarinier (y.c. brugnion, pavie)	63		
Prunier (y.c. mirabelle, quetsche)	64		
Poirier de table	65		
Pommier de table	66		
Agrumes	67		
Kiwi	68		
Oliviers	69		
Noyers	70		
Autres fruits à coque (amandier, châtaignier, ...)	71		
Autres vergers (pomme à cidre, figuier, ...)	72		
Petits fruits (cassis, framboise, groseille, ...)	73		
Pépinières ornementales	74		
Pépinières fruitières	75		
Pépinières forestières	76		
Autres (jonc, mâche, osier, autres truffiers, ...)	77		
<b>TOTAL</b>	<b>78</b>		
<b>2.11 Jachères</b>			
Non aidées (y.c. jachère de vigne)	79		
Aidées (n.c. cult. non aliment. sur terres gelées)	80		
<b>TOTAL</b>	<b>81</b>		
<b>2.12 Jardin et verger familiaux</b> (généralement moins de 20 ares)			
	82		
<b>2.13 SUPERFICIE AGRICOLE UTILISEE (SAU)</b>	<b>83</b>		
Sol des bâtiments et cours	84		
Peupleraie en plein	85		
Bois et forêts de l'exploitation	86		
Lande non productive, friche, territoire non agricole (y.c. étang, jardin d'agrément, ...)	87		
<b>2.14 SUPERFICIE TOTALE (codes 83 à 87)</b>	<b>88</b>		

# Les principales sources

## Déclaratives :

- Le recensement de l'agriculture (Agreste)

La SAU est localisée à la commune siège de l'exploitant (RA1955, 1970,1979,1988, 2000, 2010).

**Exception**, en 2000, une question spécifique sur la SAU communale (5 premières communes) a été posée.

- La PAC dossiers de déclarations des exploitants agricoles :

Depuis 1993, chaque année les agriculteurs déclarent leurs surfaces cultivées. Evolution de la réglementation qui depuis 2010 entraîne la déclaration de surface non primée (viticulture, maraîchage)

- La MSA

Déclaration annuelle des surfaces à la MSA pour les cotisations.

- La DGFIP

Déclaration des cultures imposition cadastrale (pas à jour pour le non bâti)

## D'observations :

- Enquête Teruti-Lucas

Résultat annuel d'enquête (SRISE) sur un échantillon de points répartis sur le territoire national (limite représentativité du territoire).

- Corine-Land Cover

2000, 2006, 2012 La diffusion de la base de données CORINE Land Cover 2012 est prévue pour la fin du premier semestre 2015

- Photos aériennes

Interprétation et représentation lourde

- SPOT 6

Image satellite couverture récente, difficulté d'interprétation et de représentation échelle fine.



# Limites des sources les plus utilisées

## Les recensements de l'agriculture

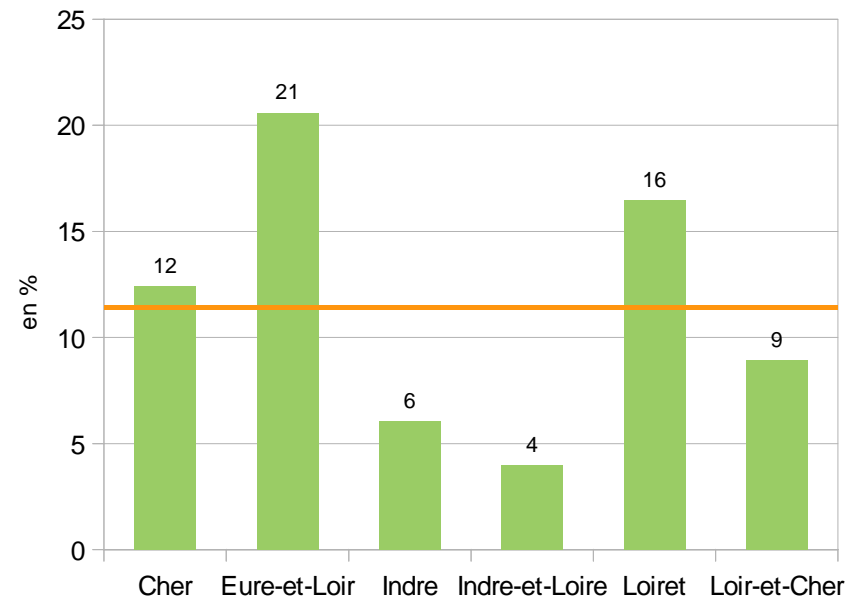
**La surface agricole :** Elle est localisée au siège de l'exploitation et par conséquent ne représente pas la réalité (en moyenne les 2/3 des surfaces agricoles sont cultivées sur la commune siège et 1/3 en dehors de la commune avec une variation de 10 % à 90%).

En région Centre dans 12 % des communes, la SAU du RA2010 est supérieure à la surface cadastrée de la commune.

Pour le RA2000 une approche des surfaces cultivées par commune a été introduite en rubrique régionale.

La localisation des 5 communes principales a permis d'approcher la surface agricole communale (moyenne 95%).

## Part des communes où la SAU est supérieure à la surface cadastrée en 2010



Source : Agreste, RA2010

### 3.10 Répartition de la SAU de l'exploitation par commune

(nom de la commune en clair)

RA2000

Code	Dpt	Commune	Hectare	Are
01				
02				
03				
04				
05				
TOTAL (inférieur ou égal au code 83)				

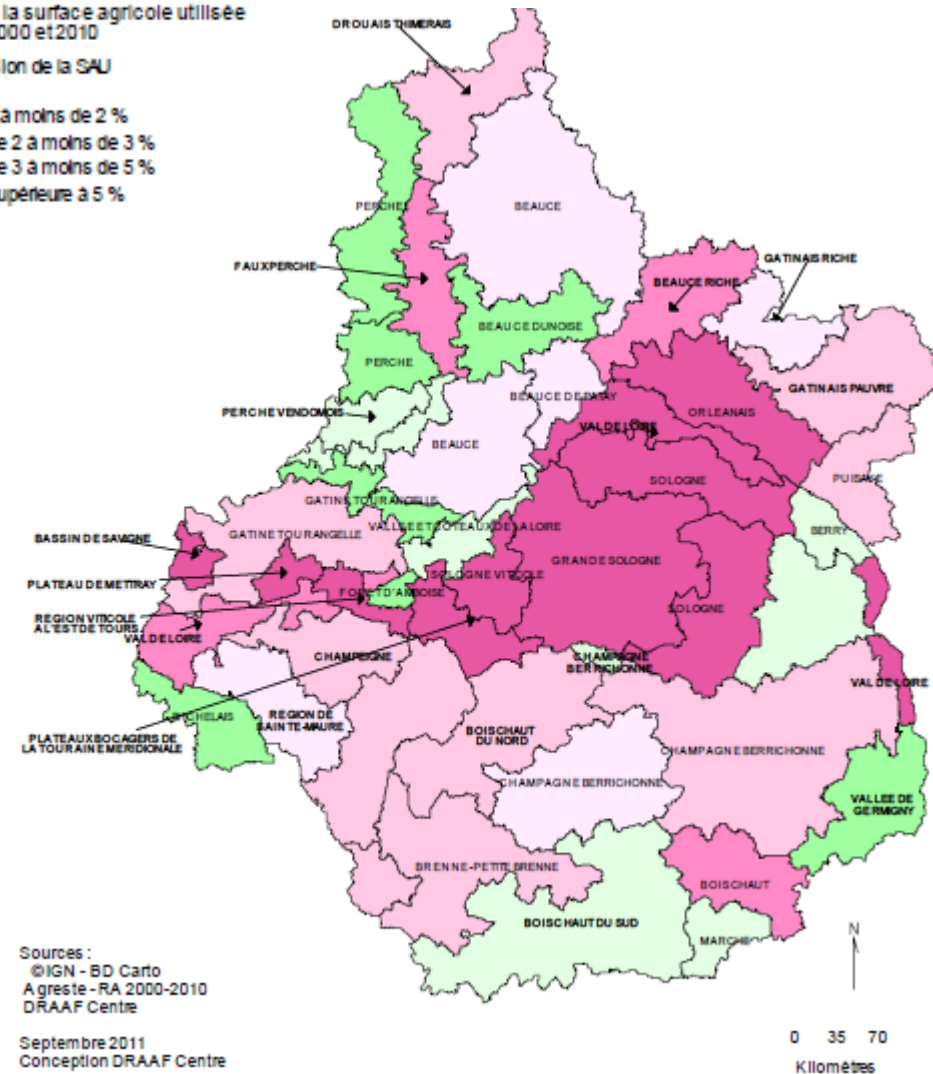


# La surface agricole qui augmente ?!

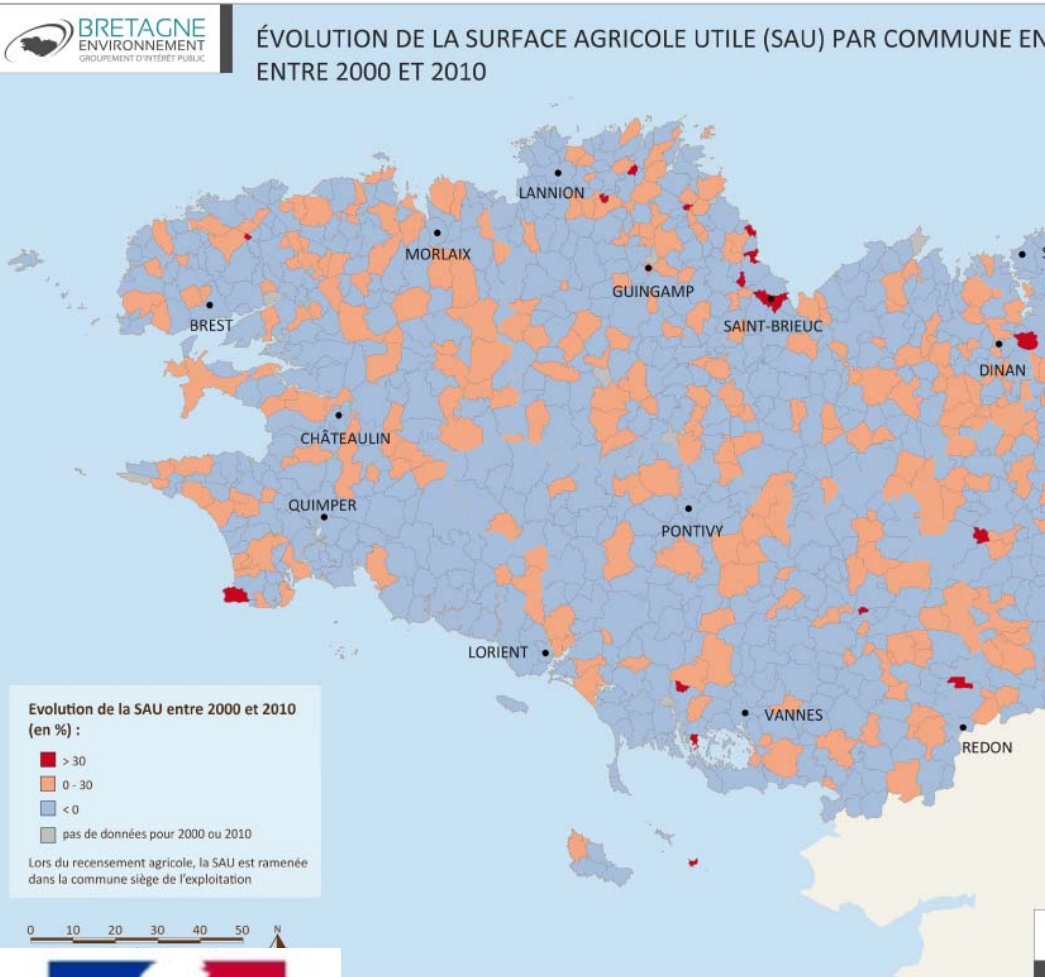
Niveau géographique pertinent !

Évolution de la surface agricole utilisée  
En % entre 2000 et 2010

- Progression de la SAU
- Stable
- Baisse de 1 à moins de 2 %
- Baisse de 2 à moins de 3 %
- Baisse de 3 à moins de 5 %
- Baisse supérieure à 5 %



ÉVOLUTION DE LA SURFACE AGRICOLE UTILE (SAU) PAR COMMUNE EN ENTRE 2000 ET 2010



# Limites des sources les plus utilisées

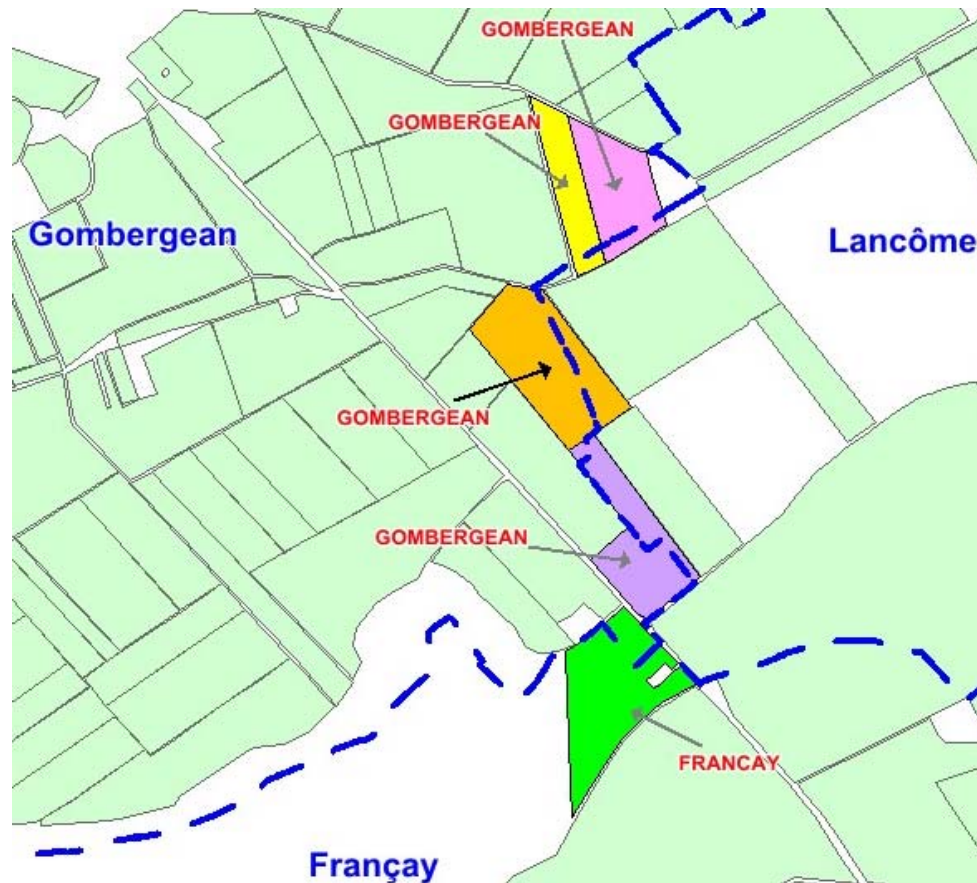
## la PAC :

La surface agricole des déclarations des agriculteurs est ramenée à l'îlot (ensemble de parcelles constituant un ensemble de parcelles sans séparation physique (route, rivières, chemins...)).

Les surfaces de haies, chemins, bosquets, mares, silo taupé, dépôt de fumier, jardin,... sont déclarées sous le code "hors cultures", dès lors que ces surfaces sont incluses dans les parcelles agricoles et font l'objet d'aides environnementales (CAD, PHAE, etc...) ou sont intégrées comme Surfaces à Caractère Environnementale (bandes enherbées).

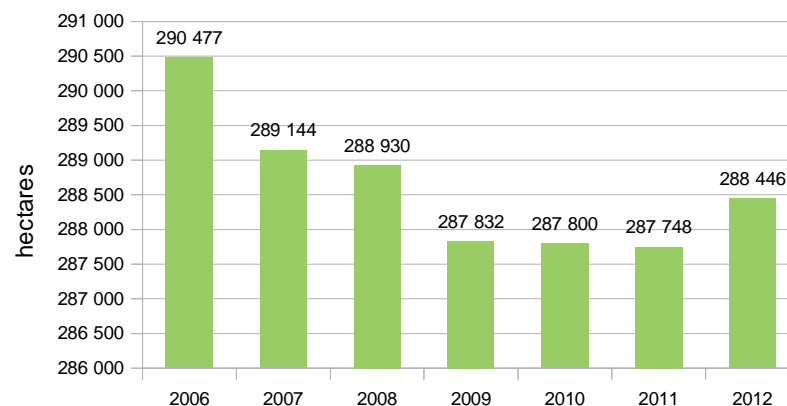
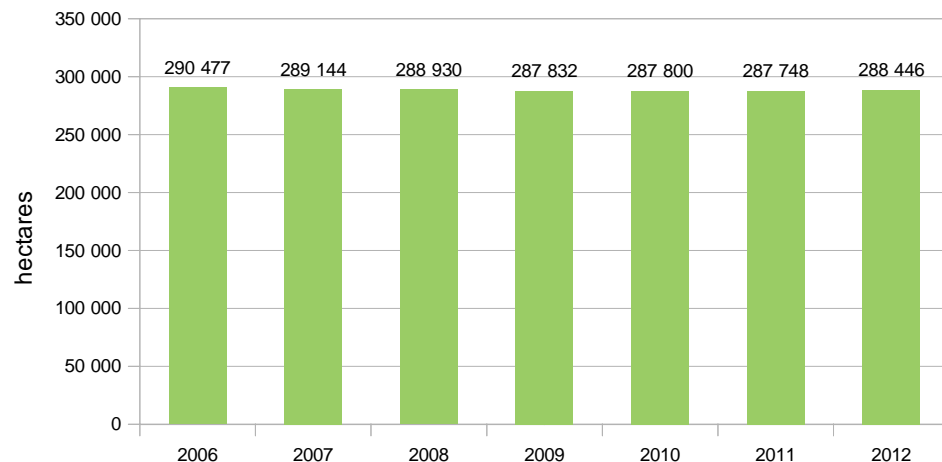
Ainsi les îlots sont rattachés à la commune majoritaire et ne représentent pas non plus la réalité terrain.

De plus toutes les surfaces ne sont pas déclarées et les déclarations évoluent avec la réglementation (DPU 2006, réforme des droits...).



# Limites des sources les plus utilisées

## Evolution de la SAU PAC dans le Loir-et-Cher



**Les données PAC sont des données déclaratives en fonction de demandes d'aides qui évoluent dans le temps.**

### **Le cadastre :**

La mise à jour se fait lors des ventes foncières ou changement d'affectation.

Les données MAJIC issues de la DGFIP.

### **Exemple :**

Pour le Loir-et-Cher la surface agricole issue des sources MSA ou DGFIP est de 20 000 ha supérieure à la surface agricole.

# La diminution de la surface agricole

Exemple :

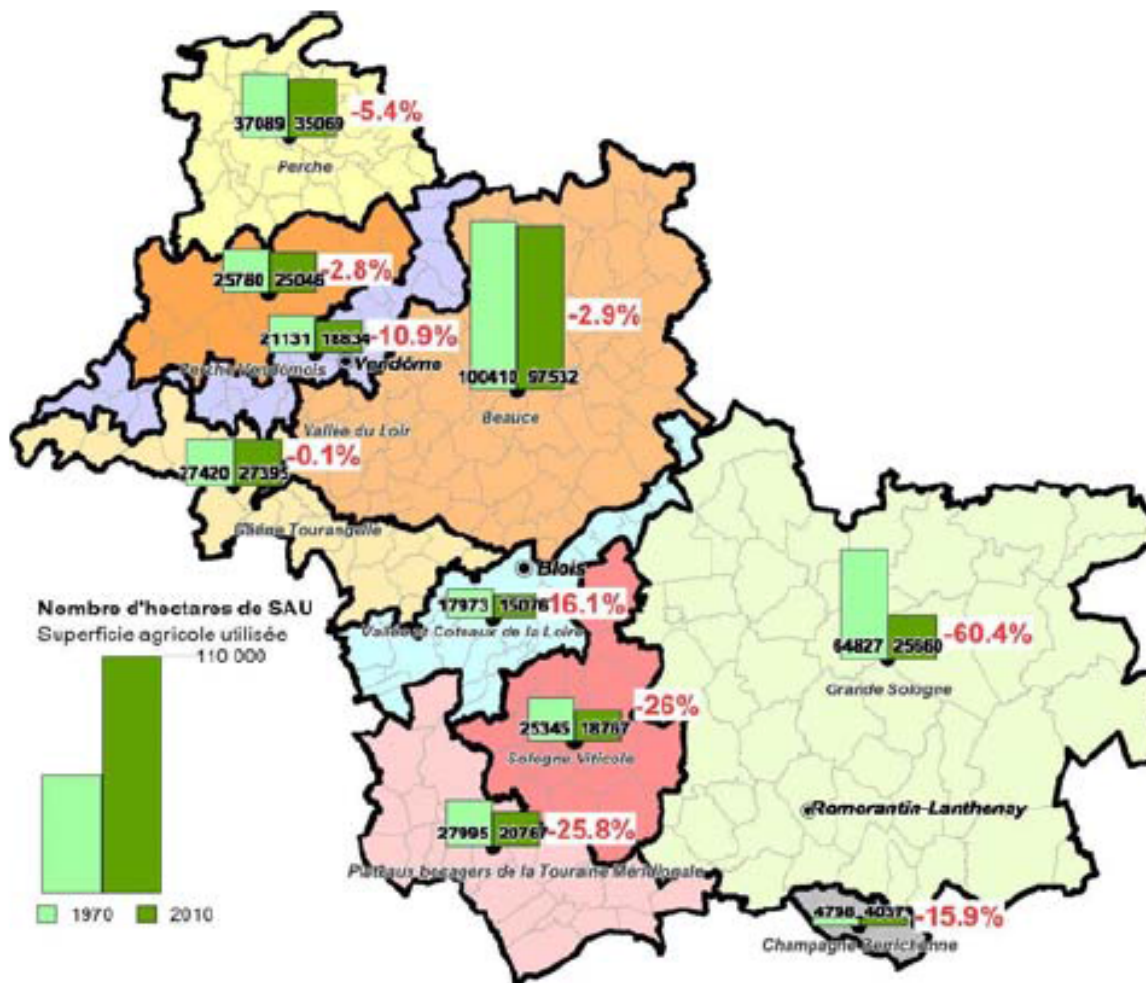
En 1950 la SAU du Loir-et-Cher était de 395 000 ha.

En 60 ans cette SAU a diminué de 92 500 ha dont près de 60 000 ha sont devenus du territoire forestier (Sologne), parallèlement les surfaces en landes et friches ont progressé.

17 % soit 16 000 ha ont été artificialisés depuis 1950 (2,5 % de la surface du département).

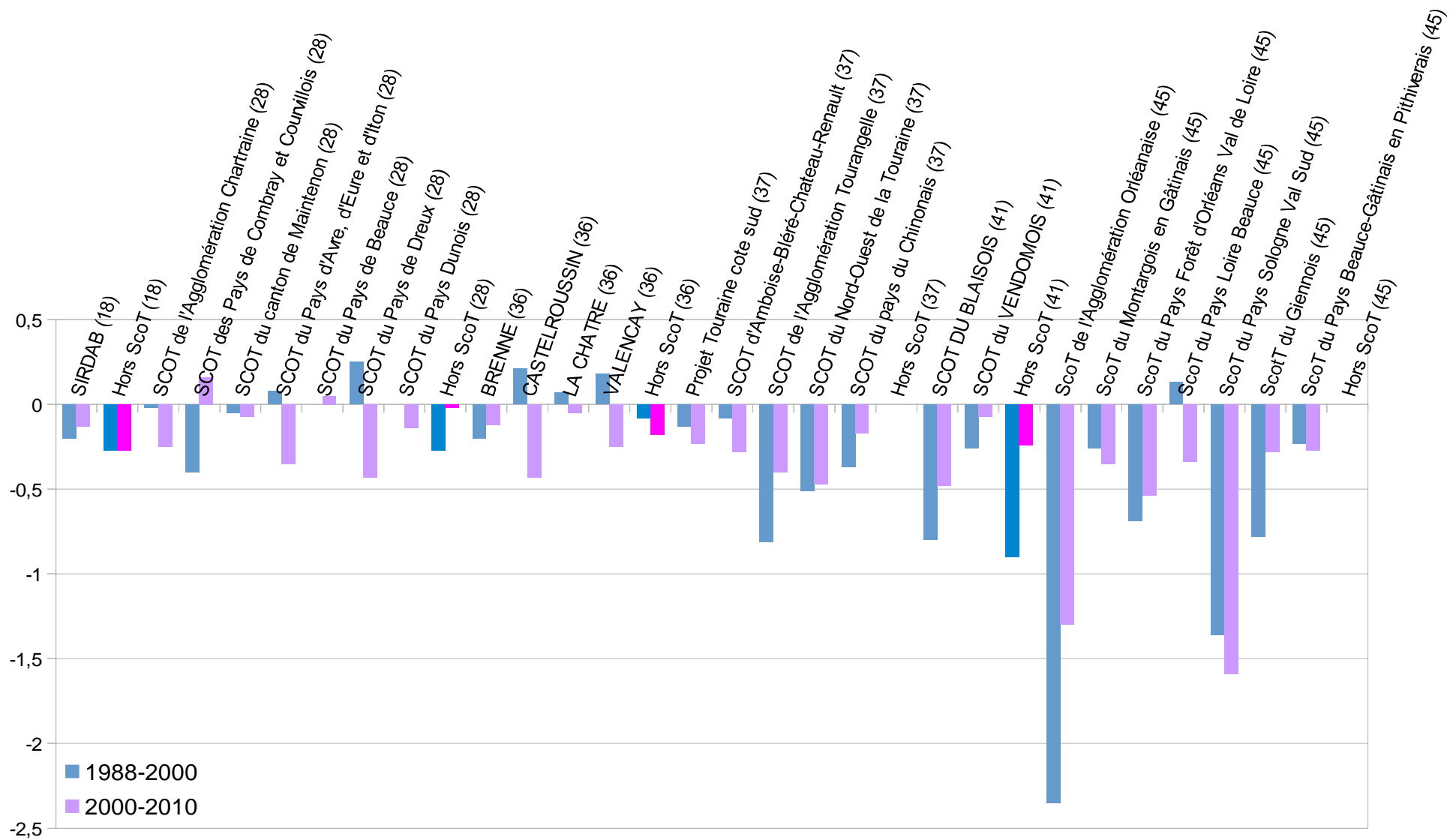
L'habitat est le premier poste (61 % des espaces urbanisés), les zones d'activité (ZA) et réseaux se partagent à part égales le reste des surfaces artificialisées.

## Evolution de la surface agricole entre 1970 et 2010 par petite région agricole



Source : Agreste RA1970, 2010

# Perte annuelle de surface agricole en %

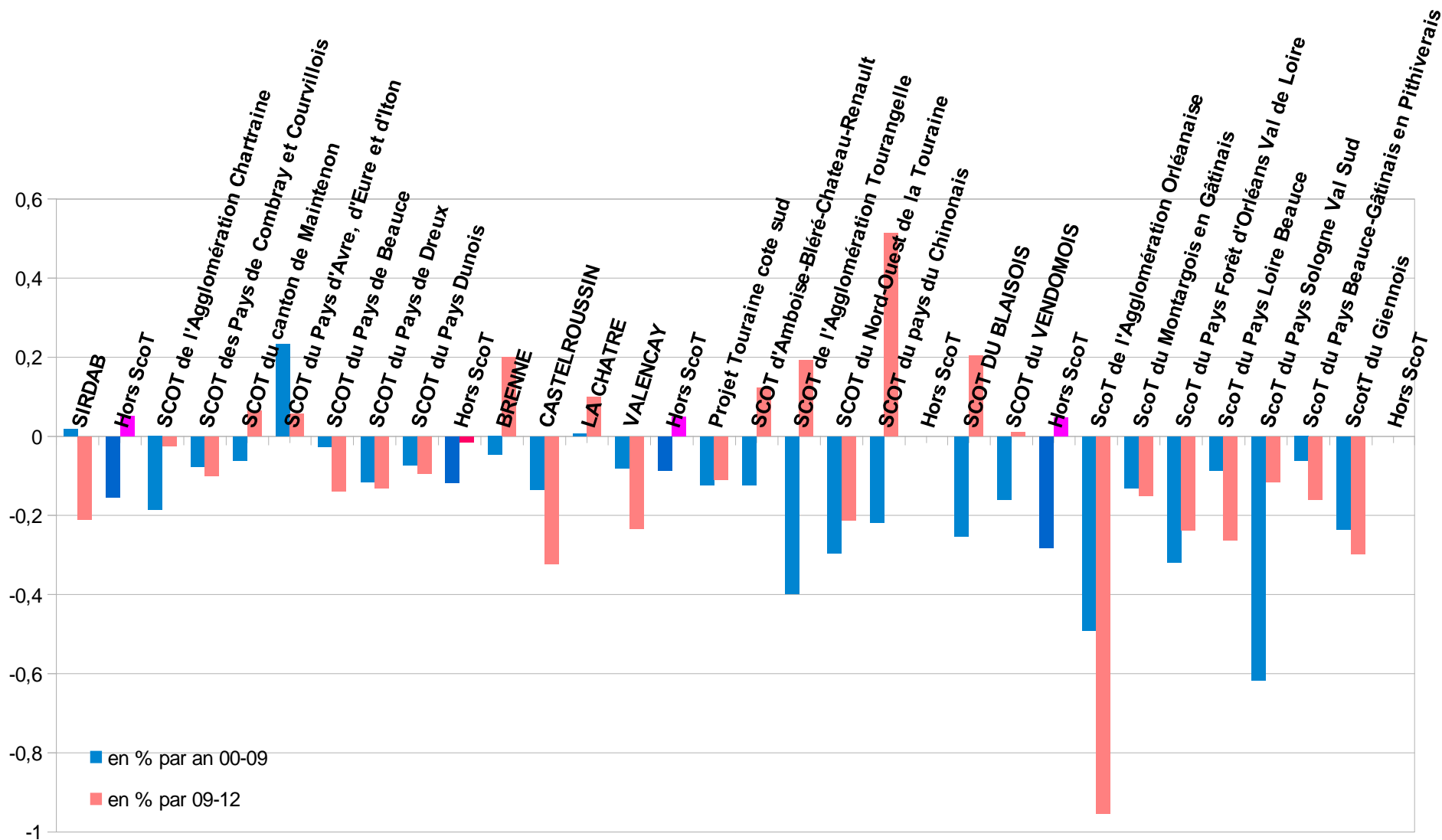


Source : Agreste RA1988, 2000, 2010



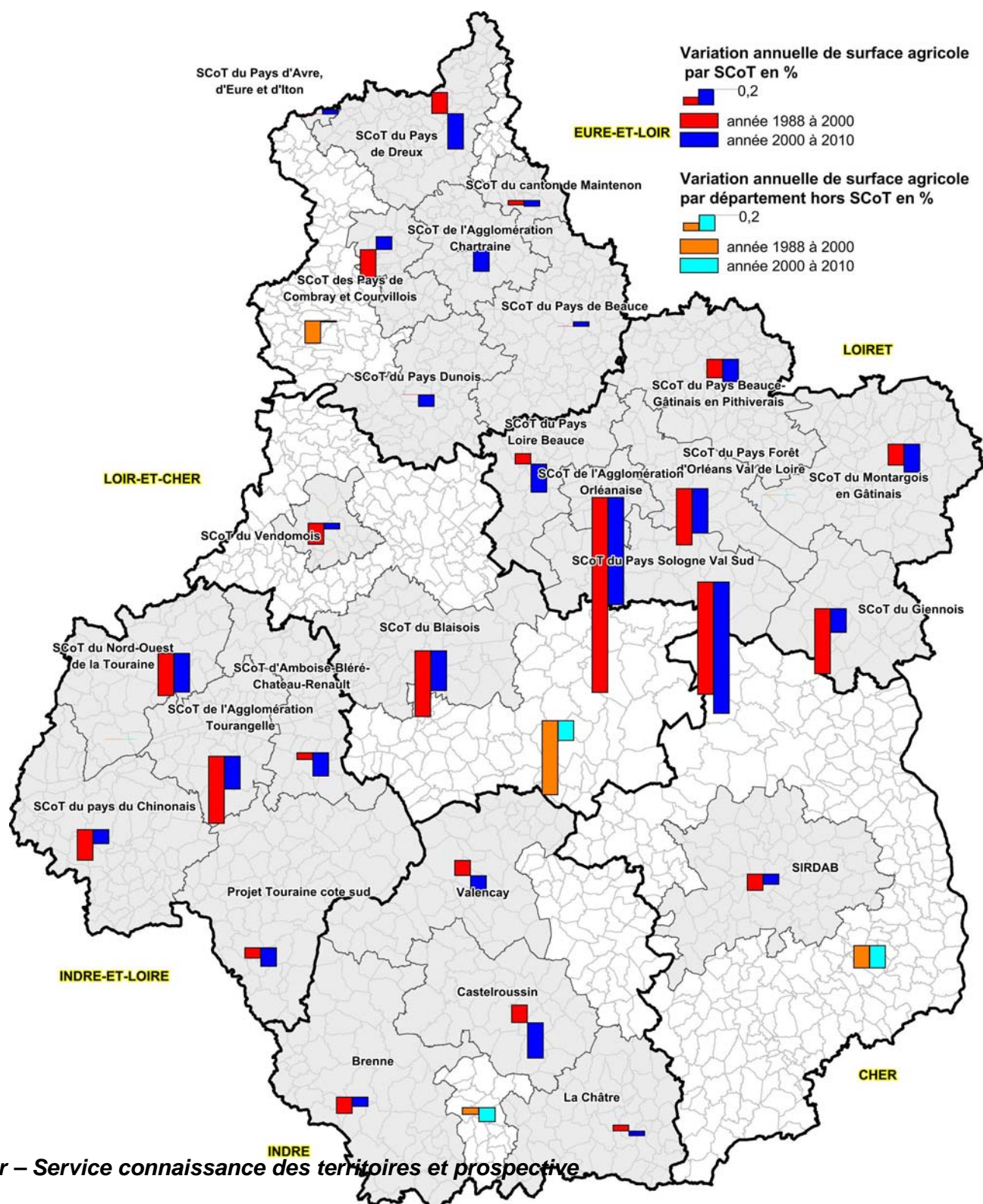


# Perte ou gain de SAU par an en %



Source : PAC 2000, 2009, 2012

# Evolution de la SAU pour les SCoT de la région Centre



# Conclusion

- **Ce qu'il faut dire :**

- La SAU est un indicateur précieux (connaissance de perte de terres agricoles (potentiel alimentaire, espace de territoire (environnement...))
- La perte de SAU n'est pas suffisante pour mesurer l'étalement (notion d'irréversible ou non)

- **Ce qu'il faut savoir :**

- Estimer la perte de SAU est complexe (sources différentes, évolution des données dans le temps...)
- L'utilisation des données Agreste des recensements agricoles demeure une des meilleures sources au niveau de territoires (SCoT, EPCI) d'une certaine dimension (environ 20 000 ha minimum). L'indicateur observé est une tendance et un indicateur de comparaison.

# Bibliographie

- Site agreste SRISE Centre et SSP :
  - <http://draaf.centre.agriculture.gouv.fr/Statistiques-regionales-et-etudes>
  -
- Site services de l'État de Loir-et-Cher :
  - <http://www.loir-et-cher.gouv.fr/publications-r535.html>
  -
- Site DREAL :
  - [http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/14-documents-de-planification-et-d-orientation-a1535.html?id\\_rubrique=648](http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/14-documents-de-planification-et-d-orientation-a1535.html?id_rubrique=648)
  -